

CODE DE DEONTOLOGIE

Afin de mieux atteindre ses objectifs, Guide Share Europe (GSE) a adopté un code de "bonne conduite" qui définit la conduite de tous les membres, de ses représentants et des participants à ses différentes activités.

Ceux-ci, en relation avec les activités et thèmes de GSE:

1. doivent se comporter et conduire leur activité d'une manière professionnelle, caractérisée par l'intégrité et l'esprit de fair play ;
2. doivent refuser de s'engager dans toute activité qui risquerait de porter atteinte à l'intérêt de leurs employeurs, de GSE ou de toute autre personne ou organisation ;
3. doivent respecter les statuts et le règlement interne de GSE ;
4. doivent s'inscrire et justifier de leur adhésion pour participer aux activités de GSE ;
5. doivent se tenir à l'écart de toutes pratiques commerciales, incluant des sollicitations directes ou indirectes ou de toute autre activité contraire aux objectifs de GSE ;
6. doivent se garder d'exercer, dans le cadre des activités de GSE, toute activité publicitaire et promotion sur quelque produit que ce soit sans un accord préalable du Bureau de GSE ;
7. ne doivent pas s'appuyer sur le nom de GSE pour procéder au recrutement de personnel ;
8. ne doivent pas utiliser le nom de GSE, excepté dans les activités propres à GSE telles que déterminées par le Comité Exécutif de GSE ;
9. ne doivent pas utiliser la liste des membres de GSE, en tout ou partie, excepté dans les activités propres à GSE telles que déterminées par le Comité Exécutif de GSE ;
10. doivent limiter l'utilisation de tous documents de GSE aux seuls objectifs définis par GSE

Les membres qui manqueraient à l'observation de ce code de "bonne conduite" encourraient la perte de leur statut de membre.

GUIDE Share France

BULLETIN D'ADHESION

(ENTREPRISE)



RENSEIGNEMENTS POUR REMPLIR LE BULLETIN D'ADHESION

1. **Merci de bien vouloir donner une réponse à toutes les informations demandées et de libeller vos réponses en caractères majuscules.**

2. **"GSE Representative" "Name" et "Address".**

Ces informations seront celles qui seront prises en considération pour l'envoi de la correspondance GSE à l'exception des factures d'adhésion qui seront libellées à l'adresse de facturation que vous aurez précisée à la rubrique "Billing Address".

Ne pourra participer aux élections internes de l'Association GSE que la personne dûment nommée comme représentant de GSE. Elle pourra toutefois, en cas de force majeure, se faire représenter et donner son pouvoir de vote à une autre personne.

Toutes les documentations techniques, les comptes-rendus des conférences européennes GSE sont envoyés au seul représentant GSE. Il est de sa responsabilité d'en assurer la diffusion au sein de son Entreprise.

3. **"Industry Code".**

Veillez préciser l'activité de votre Entreprise par rapport aux secteurs d'activités suivants :

- | | |
|---|---|
| 10. ADMINISTRATION | 50. TRANSPORT ET DISTRIBUTION |
| 15. EDUCATION | 60. CHIMIE ET PETROLE |
| 20. BANQUE | 70. INDUSTRIES ELECTRONIQUES
ET INFORMATIQUES |
| 21. ASSURANCE | 80. ENTREPRISES PUBLIQUES
(GAZ, ELECTRICITE, EAUX,...) |
| 29. AUTRES SECTEURS FINANCIERS | 90. ENTREPRISES DE VENTES AU DETAIL |
| 30. INDUSTRIE | 99. AUTRE |
| 40. ALIMENTATION
(INCLUANT L'HOTELLERIE) | |

4. **" Chief Information Officer"**

Certaines manifestations ou documents présentent un intérêt particulier pour les DSI. C'est pour les en informer que cette information est demandée.

5. **Reconduction de l'adhésion, cotisation annuelle et résiliation**

L'adhésion est reconduite tacitement chaque année. Le montant de la cotisation annuelle est de 880 €. L'appel de cotisation est à l'initiative de GSE qui émet la facture annuelle et en perçoit le paiement. Alternativement, le règlement peut être fait par virement bancaire au compte : 30003 01860 00037268774 34 Société Générale St Germain-en-Laye.

IBAN : FR76 3000 3018 6000 0372 6877 434

La demande de résiliation doit être soumise par écrit à GSE, au moins trois mois avant la fin de l'année calendaire.

Des précisions sur les avantages liés à la cotisation sont disponibles sur le site de GSE, www.gse.org.

Merci de renvoyer votre bulletin d'adhésion à

GUIDE Share France

e-mail : guideshare.france@gsefr.org

GUIDE Share France : N° SIREN 438 116 956, code APE 9499Z

GUIDE SHARE EUROPE

Company Membership Application Form

Company Name: _____

GSE Representative: Mr. Mrs. Ms. Dr. Prof.

First Name: _____

Last Name: _____

Job Title: _____

email: _____

Phone (direct no.): _____

Phone (main line): _____

Fax: _____

Address/Country: _____

Your company's website: _____

Number of employees in company: _____

Industry Code (see previous page): _____

What is the nature of your business? (please describe) _____

Is your company an IBM Business Partner

Is your primary business in:

• selling IT hardware:

Yes No

Yes No

• selling IT software:

Yes No

• selling IT Consulting Services:

Yes No

Billing Address : (please complete if different from above) _____

Company: _____

Contact Name/ Dept.: _____

Address/Country: _____

If your company requires a Purchase Order Number or any other references to be included in the membership invoice, please specify:

Purchase Order #: _____

Reference, if applicable: _____

On which IBM Products and / or Services is your organisation / company focused? _____

Platforms used: System i System p System x System z
 Other than IBM:

Operating Systems: _____

Chief Information Officer: Mr. Mrs. Ms. Dr. Prof.

First Name: _____

Last Name: _____

Job Title: _____

email: _____

Phone: _____

Fax: _____

Address/Country: _____

- For GUIDE SHARE EUROPE Statutes and Policies see <http://www.gse.org>
- The undersigned agrees to receive e-mails on GSE related news, updates and important notices regarding my GSE membership account

Signed in behalf of the applicant company
GSE Representative

For GSE internal use
GUIDE Share Europe

Signature: _____

Approved by Region Manager: _____

Date: _____

(dd/mm/yyyy)

Date: _____

(dd/mm/yyyy)